

Du vendredi 5 juin 2020
Sur convocation du 28 mai 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi cinq juin à vingt et heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de Velesmes-Essarts se sont réunis à la **Maison Pour Tous** sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc JOUFFROY, Maire.

Conseillers municipaux convoqués : Conseillers municipaux présents : Jean-Marc JOUFFROY, Christophe SIRE, Christian GRAS, Eglantine CHAFFIN, Sylvie BRUNNER, Géraldine LAMBLA, Romain JOUFFROY, Romain CLERC, Laurent BREYER, Marie-Christine BOURÉE PRETOT, Jean-Claude HEITMANN.

Absents excusés :

Absents :

Nombre de conseillers:

Nombre de Conseillers Municipaux présents : **11**

Nombre de Conseillers Municipaux ayant donné pouvoir : **0**

Nombre de Conseillers Municipaux votant : **11**

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **11**

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

Madame **Géraldine LAMBLA** est élue **secrétaire de séance**.

Début de séance : 20 H 30.

1 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

- Vu l'article L121-14 du Code des Communes,

- Vu l'article L2121-15 du CGCT,

Il est procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, désigne Géraldine LAMBLA secrétaire de séance qui accepte cette fonction.**

VOTE : ONZE Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

2 APPROBATION DE COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 28 mai 2020

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal, en date du 28 mai 2020 est soumis à l'approbation des Conseillers Municipaux.

Les Conseillers Municipaux sont invités à faire savoir s'ils ont des observations particulières à formuler sur ce document.

Après en avoir délibéré, **les membres du Conseil Municipal, approuvent le compte rendu de la dernière séance du Conseil Municipal.**

VOTE : ONZE Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

Résultats budgétaires de l'exercice

05100 - COMMUNE DE VELESMES-ESSARTS -

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	777 196,18	615 425,31	1 392 621,49
Titres de recette émis (b)	459 077,54	334 424,89	793 502,43
Réductions de titres (c)		1,75	1,75
Recettes nettes (d = b - c)	459 077,54	334 423,14	793 500,68
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	777 196,18	615 425,31	1 392 621,49
Mandats émis (f)	282 079,68	245 326,69	527 406,37
Annulations de mandats (g)		2 261,87	2 261,87
Depenses nettes (h = f - g)	282 079,68	243 064,82	525 144,50
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	176 997,86	91 358,32	268 356,18
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

05100 - COMMUNE DE VELESMES-ESSARTS -

Exercice 2019

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	48 516,04		176 997,86		225 513,90
Fonctionnement	469 833,47	154 988,96	91 358,32		406 202,83
TOTAL I	518 349,51	154 988,96	268 356,18		631 716,73
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	518 349,51	154 988,96	268 356,18		631 716,73

3 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET PRINCIPAL

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		<i>Recettes de fonctionnement</i>	
Dépenses de l'exercice 2019	243 064.82 €	Recettes de l'exercice 2019	334 423.14 €
Excédent de l'exercice 2019			<i>91 358.32 €</i>
Excédent antérieur reporté (2018)			469 833.47 €
Part affectée à l'investissement	<i>154 988.96 €</i>		
Excédent de clôture			406 202.83 €
<i>Dépenses d'investissement</i>		<i>Recettes d'investissement</i>	
Dépenses de l'exercice 2019	282 079.68 €	Recettes de l'exercice 2019	459 077.54 €
Excédent de l'exercice 2019			<i>176 997.86 €</i>
Excédent antérieur reporté (2018)			48 516.04 €
Excédent global de clôture			225 513.90 €

Le Conseil Municipal, après avoir vérifié la conformité des reports 2018, approuve le compte de gestion 2019 du budget COMMUNAL établi par le Receveur Municipal.

VOTE : ONZE Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

COMMUNE DE VELESMES-ESSARTS - 25 - budget communal	CA	2019
--	----	------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	53 446,33		53 446,33
012	Charges de personnel	77 076,88		77 076,88
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	65 473,37		65 473,37
66	Charges financières	2 093,48	0,00	2 093,48
67	Charges exceptionnelles	75,16	38 464,00	38 539,16
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	6 435,60	6 435,60
	Dépenses de fonctionnement - Total	198 165,22	44 899,60	243 064,82
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	298,76	0,00	298,76
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	7 205,80	0,00	7 205,80
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	<i>Differences sur réalisations d'immobilisations</i>		10 638,80	10 638,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 900,00	0,00	1 900,00
204	Subventions d'équipements versés	17 464,95	0,00	17 464,95
21	Immobilisations corporelles (6)	87 357,74	2 679,99	90 037,73
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	151 837,77	2 695,87	154 533,64
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	266 065,02	16 014,66	282 079,68
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018			0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	243,00		243,00
70	Produits des services	39 362,30		39 362,30
72	Travaux en régie		2 679,99	2 679,99
73	Impôts et taxes	227 969,16		227 969,16
74	Dotations et participations	13 059,66		13 059,66
75	Autres produits gestion courante	11 501,22		11 501,22
76	Opérations d'ordre entre section	1,75	0,00	1,75
77	Produits Exceptionnels	28 967,26	10 638,80	39 606,06
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		321 104,35	13 318,79	334 423,14
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018				314 844,51

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	9 782,11	0,00	9 782,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	154 988,96		154 988,96
13	Subventions d'investissement	36 711,00	0,00	36 711,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	210 000,00	0,00	210 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		22 374,04	22 374,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	2 695,87	2 695,87
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	16 089,96	16 089,96
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		6 435,60	6 435,60
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		411 482,07	47 595,47	459 077,54
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018				48 516,04

4 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 : BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal étudie en détail le compte administratif du budget principal qui se présente comme suit :

<i>Dépenses de fonctionnement</i>		<i>Recettes de fonctionnement</i>	
Dépenses de l'exercice 2019	243 064,82 €	Recettes de l'exercice 2019	334 423,14 €
Excédent de l'exercice 2019		91 358,32 €	
Excédents antérieurs reportés (2018)		469 833,47. €	
Part affectée à l'investissement	154 988,36 €		
Excédent global de clôture		406 202,83 €	
<i>Dépenses d'investissement</i>		<i>Recettes d'investissement</i>	
Dépenses de l'exercice 2019	282 079,68 €	Recettes de l'exercice 2019	459 077,54 €
Excédent 2019		176 997,86	
Excédent antérieur reporté (2018)		48 516,04 €	
Excédent global de clôture		225 513,90 €	

Après avoir vérifié la conformité des reports 2018 et des résultats 2019 avec le compte de gestion 2019 du Receveur Municipal pour le Budget Principal,

Après que le Maire se soit retiré et a laissé la Présidence à Madame **Géraldine LAMBLA**,

le Conseil Municipal procède au vote :

Le compte administratif 2019 du BUDGET COMMUNAL est approuvé.

VOTE : DIX Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

4 VOTE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal,

Qui, lors de la séance du 05 juin 2020, a approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 présentant un excédent de fonctionnement cumulé de **406 202.83 €**

- Considérant que la section d'investissement fait apparaître :

- un besoin de financement de 0.00 € D 001 au BP 2020
- un excédent de financement de **225 513.90 € R 001 au BP 2020**

- Vu l'état des restes à réaliser en section d'investissement :

- En dépenses de **0.00 €**
- En recettes de **0.00 €**

Décide d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- *Affectation en réserves d'investissement (1068) :* 0.00 €
- *Report à nouveau en section de fonctionnement* 406 202.83 €

Reprise BP 2020

- Invest : R 001 : 225 513.90 €
- Invest : R 1068 : 0.00 €
- Fonct : R 002 : 406 202.83 €

VOTE : ONZE Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

6.VOTE DES TAUX 2020 DE FISCALITE DIRECTE.

Monsieur le Maire présente le tableau suivant :

	BASES 2019	BASES 2020	TAUX 2019	TAUX 2020	PRODUIT FISCAL ATTENDU
Foncier bâti	474 329	487 000	9.90	9.90	48 213 €
Foncier non bâti	11 095	11 200	13.96	13.96	1 564 €
					49 777 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : ONZE Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

7. NEUTRALISATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION INVESTISSEMENT

Par délibération du 07/12/2018, le Conseil Municipal de VELESMES-ESSARTS, a décidé d'amortir l'attribution de compensation investissement sur une année. Cette écriture est obligatoire.

Afin que les écritures liées à cet amortissement ne pèsent pas sur le budget annuel, il est proposé à l'assemblée d'opter pour la neutralisation de cet amortissement au BP 2020.

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'une écriture annuelle qui neutralise les effets de l'amortissement dans les deux sections du budget.

Ces explications entendues et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide d'opter pour la neutralisation de l'attribution de compensation investissement.**

VOTE : ONZE Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

8.TRAVAUX EN FORET.

Monsieur le Maire présente un devis de travaux d'investissement proposé par l'ONF pour un montant de : **3 680.75 € HT soit 4 048.83 € TTC (3 176.60 € en Investissement et 504.00 € en fonctionnement).**

Après étude du devis et en avoir délibéré **le Conseil Municipal accepte les propositions de l'ONF et autorise Monsieur le Maire à signer le devis.**

VOTE : ONZE Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

9. TRAVAUX EGLISE GRANDFONTAINE

Il est nécessaire de réparer l'église intercommunale de GRANDFONTAINE. Les référents « cimetière » des trois communes ont retenu le devis Claude COUVERTURE d'un montant de 493.50 € HT et celui de Serge MODOLINI d'un montant de 1 713.00 HT. L'exposé de Madame BOUREE PRETOT entendu et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide, de retenir la proposition Claude COUVERTURE d'un montant de 493.50 € HT (réparation gouttière) et celui de Serge MODOLINI d'un montant de 1 713.00 HT. (réparation du portail) soit 2 605.20 € HT et autorise Monsieur le Maire de GRANDFONTAINE, ou son représentant, à signer les devis ou toute pièce afférente et à lancer les travaux.**

VOTE : ONZE Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

10. INDEMNITEES DES MAIRES ET ADJOINTS

10-1 Indemnités de fonctions au Maire

Monsieur le Maire expose que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT.

Cette indemnité, pour les communes de moins de 500 habitants est fixée à 25.5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique. (Tableau en annexe)

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

Annexe à la délibération : Barèmes relatifs aux indemnités de fonction au 1^{er} janvier 2020

Indemnités de fonction brutes mensuelles des maires

Article [L. 2123-23](#) du CGCT

Strates démographiques	Taux maximal (en % de l'indice brut terminal)	Indemnité brute (en euros)
Moins de 500	25,5	991,80
De 500 à 999	40,3	1 567,43
De 1 000 à 3 499	51,6	2 006,93
De 3 500 à 9 999	55	2 139,17
De 10 000 à 19 999	65	2 528,11
De 20 000 à 49 999	90	3 500,46
De 50 000 à 99 999	110	4 278,34
100 000 et plus *	145	5 639,63

10-2 Indemnités de fonctions aux adjoints au Maire

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

- Vu les arrêtés municipaux du 23 mai 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire.

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide de fixer à 9,9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique à compter du 23 mai 2020, le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire car la commune compte moins de 500 habitants. Cette indemnité sera versée à chacun des trois adjoints au maire.**

L'indemnité de la Première Adjointe s'élève à 9,9 % de l'indice terminal de fonction publique.

L'indemnité du Deuxième Adjoint s'élève à 9,9 % de l'indice terminal de la fonction publique.

L'indemnité de la Troisième Adjointe s'élève à 9,9 % de l'indice terminal de la fonction publique.

(Tableau en annexe)

VOTE : ONZE Voix Pour ZERO Voix Contre ZERO Abstention

Annexe à la délibération : Indemnités de fonction brutes mensuelles des adjoints

Article L. 2123-24 du CGCT

Strates démographiques	Taux maximal (en % de l'indice brut terminal)	Indemnité brute (en euros)
Moins de 500	9,9	385,05
De 500 à 999	10,7	416,17
De 1 000 à 3 499	19,8	770,10
De 3 500 à 9 999	22	855,67
De 10 000 à 19 999	27,5	1 069,59
De 20 000 à 49 999	33	1 283,50
De 50 000 à 99 999	44	1 711,34
De 100 000 à 199 999	66	2 567,00
200 000 et plus *	72,5	2 819,82

11.ADMISSION EN NON-VALEUR

Par courrier en date du 10 décembre 2019, Madame la Trésorière fait part de son impossibilité à recouvrer certaines créances, soit parce que les procédures de recouvrement n'ont pas permis d'aboutir au règlement des débiteurs (créances irrécouvrables), soit parce qu'elles résultent d'une décision judiciaire ou assimilée et sont devenues des créances éteintes qu'il est interdit de continuer à poursuivre.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal admet en non-valeur pour un montant total de 16.52 € de créances figurant sur la liste jointe.**

VOTE : **ONZE Voix Pour** **ZERO Voix Contre** **ZERO Abstention**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	63 250,00		63 250,00
012	Charges de personnel	68 000,00		68 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	88 048,63		88 048,63
66	Charges financières	5 400,00	0,00	5 400,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	25 007,16	25 007,16
022	Dépenses imprévues Fonct	10 000,00		10 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		432 452,80	432 452,80
Dépenses de fonctionnement - Total		235 698,63	457 459,96	693 158,59

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DE S DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	693 158,59

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	10 300,00	0,00	10 300,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
19	<i>Moins-Values de cession</i>		14 123,76	14 123,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	176 500,00	0,00	176 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	84 200,00	0,00	84 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	412 350,10	6 264,00	418 614,10
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	20 000,00		20 000,00
Dépenses d'investissement - Total		703 350,10	20 387,76	723 737,86

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DE S DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	723 737,86

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	37 724,00		37 724,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	220 540,00		220 540,00
74	Dotations et participations	11 568,00		11 568,00
75	Autres produits gestion courante	3 000,00	0,00	3 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre entre section	0,00	14 123,76	14 123,76
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	272 832,00	14 123,76	286 955,76

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

406 202,83

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

693 158,59

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 500,00	0,00	3 500,00
13	Subventions d'investissement	30 000,00	0,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	8 264,00	8 264,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		25 007,16	25 007,16
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		432 452,80	432 452,80
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		1 000,00
	Recettes d'investissement - Total	34 500,00	463 723,96	498 223,96

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

225 513,90

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

723 737,86

12 VOTE DU BP 2020.

Le Conseil Municipal procède à l'étude détaillée, du projet de Budget Primitif 2019, proposé par Monsieur le Maire

Budget Communal (en euros)

FONCTIONNEMENT			
Charges à caractère général	63 250	Excédent 2019	406 202,83
Charges de personnel	68 000	Neutralisat° AC	14 123,76
Reverst intercommunalité		Produit des services	37 724,00
Dépenses imprévues	10 000	Impôts et taxes	220 540,00
Opérations d'ordre	25 007,16	Dotations et participations	11 568,00
Autres charges gest° courante	88 048,63	Autres produits de gestion	3 000,00
Charges financières	5 400	Produits exceptionnels	0
Charges exceptionnelles	1 000	Atténuation de charges	
<i>Total dépenses</i>	260 705,79	<i>Total</i>	693 158,59
<i>Excédent dégagé</i>		<i>432 452,80</i>	
Virement à la sect° d'invest	432 452,80		
TOTAL DEPENSES	693 158,59	TOTAL RECETTES	693 158,59

INVESTISSEMENT			
Solde d'exécution		Excédent 2019	225 513.90
Dépenses imprévues	20 000.00	Virt de la sect° de fonc	432 452.80
Opérations d'ordre	14 123.76	Produit des cessions	1 000.00
Intégration études	6 264.00		
Remboursement d'emprunt	10 300.00	Amortissements	25 007.16
Tvx Eglise/Cimetière	1 500.00	Intégration études	6 264.00
Verst CAGB : (AC 14 123.76-travaux 160 876.24)	175 000.00	FCTVA	3 500
		Excédents fonct affectés	0
Achat terrains	3 500.00	Subventions	30 000.00
Travaux en forêt	6 800 .00	Emprunts	0
Aménagts terrain mairie	31 500.00		
Panneaux signalisation	3 000.00		
Bornes à incendie	24 600.00		
Outillage	1 000.00		
Amenag ^t véhicule	2 300.00		
Matériel informatique	2 000.00		
Matériel mobilier	5 000.00		
Divers	4 500.00		
Travaux centre bourg	67 100.00		
Rénovation Anc Mairie	295 250.10		
Création piste forestière	50 000.00		
TOTAL DEPENSES	723 737.86	TOTAL RECETTES	723 737.86

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif 2020 de la Commune, proposé par Monsieur le Maire**

VOTE : **ONZE Voix Pour** **ZERO Voix Contre** **ZERO Abstention**

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Prévoir un glossaire pour les abréviations.
- ✓ Le système d'éclairage du terrain de pétanque en favorise l'utilisation nocturne ce qui peut constituer une gêne pour les riverains. On y constate également des dépôts de déchets récurrents.
Afin de remédier à ces nuisances, une horloge programmable sera installée sur l'éclairage du terrain afin d'en limiter l'usage nocturne qui n'est pas uniquement le fait des clubs ou habitants de la commune et un arrêté d'interdiction de dépôts de déchets sera pris.
- ✓ En raison des contraintes organisationnelles liées à la crise sanitaire il n'y aura ni fête du 14 juillet, ni vide-grenier cette année.
- ✓ Informations sur la réunion du syndicat scolaire.

FIN DE SEANCE : 23 H 05.